

GRENZENLOS

LE MAGAZINE TRANSFRONTALIER
N°6 - 2.SEMESTER 2024 / 2ÈME SEMESTRE 2024

TAURILLON.ORG / WWW.JEUNES-EUROPÉENS-STRASBOURG.EU



LES MÉDIAS

DIE MEDIEN



JEUNES
EUROPÉENS
STRASBOURG



CREDIT : CANVA

VORWORT

Paul BRACHET

*Medienmanager bei
Jeunes Européens – Straßburg*

Informationen werden immer schneller und dichter. Sie taucht auf, egal wohin man schaut. Während vor 100 Jahren das Radio mit der gedruckten Zeitung konkurrierte, vor 60 Jahren das Fernsehen mit dem Radio, vor 30 Jahren die Online-Presse mit dem Fernsehen, konkurrieren heute die sozialen Netzwerke mit all diesen Medien, die man nun als "traditionell" bezeichnet.

Diese digitale Revolution hat eine weitere Revolution ausgelöst: die Informationsrevolution. Eine Bewegung, die zu einer Vervielfachung der Informationsquellen, einer schnelleren Verbreitung der Informationen und schließlich und vor allem zu einer Demokratisierung der Informationen führt. Dank digitaler Plattformen kann sich heute jeder als Reporter betätigen, indem er seine Informationen filmt, veröffentlicht und weitergibt. Und das alles von seinem einzigen Smartphone aus.

Doch jede Revolution hat auch ihre Schattenseiten. Die Vervielfachung der Informationsquellen verhindert nicht die Vervielfachung der Quellen für Desinformation.

Die Schnelligkeit der Verbreitung führt bei den meisten unserer Mitbürger zu Informationsmüdigkeit und einem wachsenden Wunsch, sich von den Nachrichten abzuschotten. Was die Demokratisierung betrifft, so verwischt sie die Grenze zwischen Objektivität und Subjektivität und macht jede Nachricht zu einer Quelle von Empfindungen und Debatten über die Faktizität der Information selbst.

Diese Herausforderungen können eine Chance für den Journalismus sein, seinen Platz in einer demokratischen Gesellschaft neu zu erfinden: Sein Platz ist nicht mehr nur der, Informationen zu liefern, sondern er muss von nun an Informationen überprüfen, entschlüsseln und erklären, um jeden Bürger in der laufenden Informationsrevolution zu begleiten. Eine Begleitung, die ein besonderes Echo findet, da die Europawahlen 2024 mit großen Schritten näher rücken. Wir, das Grenzenlos-Team, hoffen, mit dieser Sonderausgabe, die den Medien gewidmet ist, zu dieser Bewegung beitragen zu können. Viel Spaß beim Lesen!

EDITO

Paul BRACHET

*Responsable médias aux
Jeunes Européens - Strasbourg*

L'information va de plus en plus vite et est de plus en plus dense. Elle surgit peu importe où l'on regarde. Alors qu'il y a 100 ans, la radio venait concurrencer le journal papier, qu'il y a 60 ans, la télévision venait concurrencer la radio, qu'il y a 30 ans, la presse en ligne venait concurrencer la télévision, aujourd'hui, les réseaux sociaux viennent concurrencer l'ensemble de ces médias qu'on qualifie désormais de « traditionnels ».

La révolution numérique a déclenché une autre révolution : celle de l'information. Un mouvement qui entraîne une multiplication des sources d'informations, une rapidité de sa circulation, et enfin et surtout une démocratisation de l'information. Aujourd'hui, grâce aux plateformes numériques, chacun peut s'improviser reporter en filmant, publiant et partageant son information. Tout cela depuis son seul smartphone.

Mais toute révolution a ses revers. La multiplication des sources de l'information n'empêche pas la multiplication des sources de désinformation. Au contraire.

La rapidité de la circulation entraîne chez la plupart de nos concitoyens une fatigue informationnelle et une envie grandissante de se couper de l'actualité. Quant à la démocratisation, elle rend floue la frontière entre objectivité et subjectivité, faisant de toute actualité une source de ressentis et de débats sur la factualité même de l'information.

Ces défis peuvent être une opportunité pour le journalisme de réinventer sa place dans une société démocratique : sa place n'est plus uniquement de donner l'information, elle doit désormais être celle de vérifier, décrypter et expliquer l'information afin d'accompagner chaque citoyen dans la révolution informationnelle en cours. Un accompagnement qui trouve un écho particulier alors que les élections européennes de 2024 approchent à grands pas.

Nous, l'équipe du Grenzenlos, espérons pouvoir contribuer à ce mouvement par ce numéro spécial dédié aux médias, bonne lecture !

INHALTSVERZEICHNIS SOMMAIRE

DAS TEAM L'EQUIPE

*Chefredakteur,
Publikationsmanager /
Rédacteur en chef,
Responsable de la
publication*
Paul Brachet

*Layout /
Mise en page*
Caroline Baki

*Redaktor*innen /
Comité de rédaction*
Théo Boucart
Emma Beauvallet
Elise Brucher
Alana Rainone
Jakob Rauschert
Kylian Rochetin
Patrik Stacher

*Mit der Unterstützung von: /
Avec le soutien de:*
JEF Oberrhein
Universität de Strasbourg
Crous de Strasbourg
Le Taurillon
Treffpunkteuropa

02 - 03. VORWORT / EDITO

DOSSIER SPÉCIAL

**05 - 06. DIE LINKOI ? ANATOMIE DE LA
DIFFUSION D'UNE INFORMATION EN
FRANCE ET EN ALLEMAGNE**
EMMA BEAUVALLET

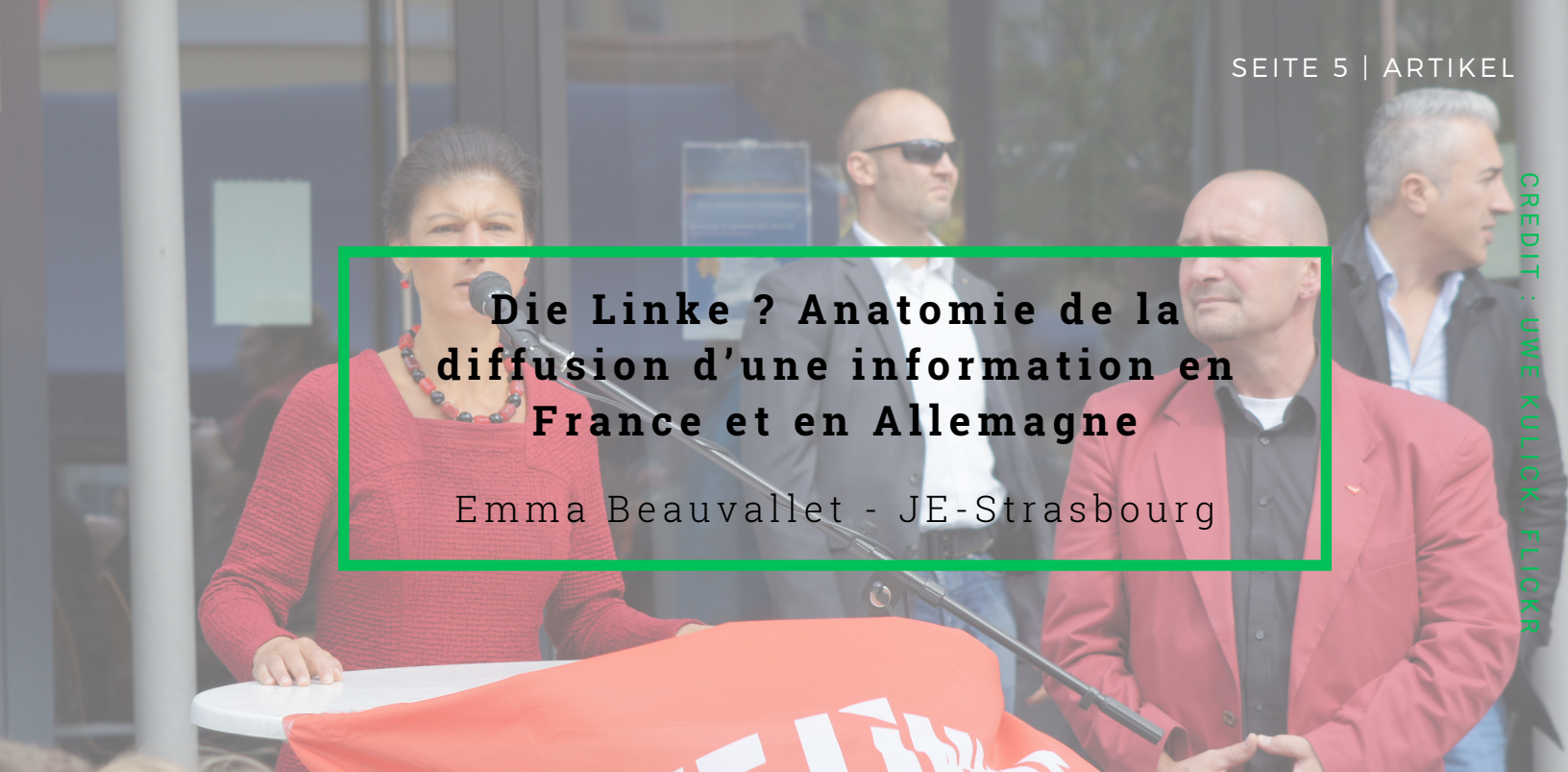
07 - 09. LA DÉSINFORMATION EN EUROPE
KYLIAN ROCHETIN

**10 - 11. SCHWEIZER, DEUTSCHE UND
FRANZOSEN IM ZWIESPALT: KÜNSTLICHE
INTELLIGENZ IM JOURNALISMUS**
PATRIK STACHER

**12 - 15. MÉDIAS ET DIALECTES ALSACIENS
: LES GRANDS PARADOXES**
THÉO BOUCART

**16 - 17. DAS OBERRHEINGEBIET BRAUCHT
EIN GRENZÜBERSCHREITENDES MEDIUM**
ALANA RAINONE

**18 - 20. ALLEMAGNE : UN ÉTAT DES LIEUX
DU PLURALISME MÉDIATIQUE**
ELISE BRUCHER



Die Linke ? Anatomie de la diffusion d'une information en France et en Allemagne

Emma Beauvallet - JE-Strasbourg

Après une existence de dix-huit ans sur la scène du Parlement allemande, le groupe de gauche Die Linke sera dissous le 6 décembre prochain, a annoncé son président, Dietmar Bartsch. Une telle décision a été prise en raison de la perte de plusieurs membres et de dix députés. Il s'agit là d'un bouleversement pour le Bundestag, un tel événement n'était en effet plus survenu depuis 1960.

Si du côté français, cette nouvelle a pu passer inaperçue auprès de celles et ceux pour qui la politique allemande ne représente pas un centre d'intérêt particulier, il en est autrement en Allemagne. Fondé en 2007, die Linke détenait jusqu'alors une place à part entière au Bundestag, le Parlement allemand, ce qui lui conférait un certain poids au sein du pouvoir démocratique allemand.

Comment expliquer la différence de traitement de cette information de part et d'autre du Rhin?

Une même information sera naturellement plus traitée par les médias du territoire dont elle émane. Dans le cas de celle dont il est ici question, de nombreuses occurrences se trouvent du côté allemand, où les journalistes étudient la question quotidiennement depuis l'annonce de la dissolution du groupe Die Linke le 6 décembre 2023.

En France, il s'agit plutôt d'informer la population qu'un événement de taille est en train de se produire sur la scène politique allemande. D'abord, quelques interrogations des français auxquelles répondre : Die Linke, qu'est-ce que cela signifie ? Le Bundestag, j'en ai déjà entendu parler mais c'est quoi ? Alors que de l'autre côté du Rhin, on s'interroge sur les différentes implications de la nouvelle sur la globalité du système politique allemand.

Si l'importance médiatique d'une information diffère selon le lieu émanateur, son existence est en tout cas nécessaire dans le paysage interculturel. En effet, d'après Walter Lesch dans son article « Interculturalité et médias - Réflexions sur les espaces de médiation » publié dans la *Revue Lumen Vitae* « Nous avons observé les médias dans leur **double rôle d'acteurs et d'observateurs**. Ils contribuent activement à la création de structures interculturelles et ils prennent le recul nécessaire pour inviter à la réflexion sur ce qui se passe sous nos yeux. Les médias au service de l'interculturalité ouvrent des espaces qui se caractérisent par leur caractère public et sont par ce biais des partenaires incontournables de toute pratique de dialogue qui a besoin d'un tiers médiateur et modérateur. »

Qu'en est-il alors du monde médiatique transfrontalier ?

En regard du cas évoqué précédemment, lorsqu'une information est traitée par des médias locaux, à une échelle réduite, une rencontre informationnelle est alors envisageable. C'est notamment le cas des territoires transfrontaliers, comme le Rhin supérieur et la Grande Région. Lorsqu'il s'agit d'informations qui concernent directement l'actualité locale, un équilibre dans le traitement de l'information (en termes de quantité et du type de discours) prend facilement place, à condition que la liberté des médias soit suffisante. On peut expliquer cela car à une échelle locale, incluant le domaine transfrontalier, il existe une expérience partagée, que ce soit à travers un projet particulier ou simplement car le territoire est organisé de telle façon que les espaces, les institutions et les populations sont intimement connectés.

A titre d'exemple, le journal en ligne Voisins-Nachbarn, créé en 2021 avec la vocation de toucher une zone de diffusion plurielle, sur huit territoires différents, répartis entre la France, l'Allemagne, la Suisse, la Belgique et le Luxembourg, croise ainsi l'actualité de la Grande Région et du Rhin supérieur. ●

La désinformation en Europe :

Kylian Rochetin - JE-Strasbourg

Désinformation en Europe : Comment les démocraties européennes doivent faire face à une forme insidieuse de détournement de la réalité sur les réseaux numériques ?

« Dans notre monde digital, le risque d'interférence et de manipulation n'a jamais été aussi élevé. Il est temps de mettre nos règles électorales au diapason de l'ère numérique pour protéger la démocratie européenne ».

A l'aune d'une actualité sous tension, les propos de Jean-Claude Juncker, ancien président de la Commission européenne, alors à la veille des élections européennes de 2019, conservent encore tout leur sens. A l'approche du prochain suffrage, la menace de la désinformation ne paraît pas perdre en vigueur. En 2018, la fondation Robert Schuman rapporte que 68% des citoyens européens ont déclaré avoir été confrontés à de fausses nouvelles au moins une fois par semaine. Dès lors, la réglementation des plateformes numériques est au cœur des projets européens pour lutter contre la désinformation. Mais ce combat fait face à de lourds obstacles : les progrès techniques avec l'apparition d'intelligences artificielles de plus en plus sophistiquées, les fortes réticences dont font preuve certaines plateformes, ou encore les attaques ciblées de régimes autoritaires utilisant la désinformation pour menacer les régimes démocratiques européens.

Qu'est-ce que la désinformation ?

Afin de lutter contre la désinformation, les institutions européennes relèvent l'importance de déterminer les contours de la notion de désinformation, puisqu'elle ne doit pas être confondue avec la mésinformation.

En effet, ce sont des notions similaires mais dont l'intention de celui qui publie est différente. La désinformation consiste en la divulgation d'une fausse information de manière intentionnelle. Une personne malveillante cherche ainsi à semer le trouble dans l'opinion publique ou souhaite tirer profit de cette publication.

La mésinformation est constituée lorsqu'une personne publie une information sans savoir que celle-ci est fausse. Ce cas se retrouve lorsque les utilisateurs des réseaux sociaux réagissent et publient des contenus sans se renseigner préalablement sur la source.

Le danger reste le même: la propagation d'une information erronée.



Quels sont les risques entraînés par la désinformation ?

La désinformation est considérée comme une réelle menace pour nos régimes démocratiques. En effet, des études ont démontré que la propagation d'une fausse information va plus vite et profite d'une plus grande portée qu'une vraie information sur les réseaux sociaux. La divulgation en masse de fausses informations a alors pour effet de discréditer les médias.

L'Union européenne doit faire face à des attaques numériques en provenance d'Etats tiers telle que la Russie ou de la Chine dans le but de saper la confiance des Européens dans leur système. La Russie applique notamment la stratégie du *Doppelgänger*, usant ainsi d'opérations de propagande très sophistiquées en imitant des annonces ministérielles ou des articles de média nationaux. La France mais également l'Allemagne, l'Italie ou le Royaume-Uni ont pu relever la diffusion de contenus factices dans l'objectif de discréditer le soutien des Européens aux Ukrainiens.

L'opacité de l'information complique la possibilité de remise en question des contenus sur les plateformes numériques. En 2018, 68% des citoyens déclarent être confrontés à des informations erronées au moins une fois par semaine.

De plus, la moitié des jeunes âgés de 15 à 30 ans estiment qu'il est nécessaire de faire preuve d'un esprit critique pour discerner la fausse information de la réalité, impliquant une analyse approfondie et des compétences spécifiques. Cette nécessité est d'autant plus pressante avec l'avancement de l'intelligence artificielle, qui rend l'information plus crédible à travers des techniques telles que le « deepfake » ou la manipulation de vidéos.

Quelles sont les solutions apportées par l'Union européenne ?

Les mots d'ordres des institutions européennes pour lutter contre la désinformation: collaboration, transparence, éducation, valorisation du journalisme.

En 2018, les institutions européennes ont conclu un accord avec les plateformes numériques en vue de mettre en place un code de bonnes pratiques. Il s'agit d'un engagement volontaire de la part des plateformes pour assurer la transparence quant à l'origine des informations, particulièrement en ce qui concerne les publicités politiques. Cet accord vise à protéger les utilisateurs en fermant les faux comptes et en dissuadant la diffusion de fausses informations par le biais de la démonétisation de la désinformation.

Ce code comprend 21 engagements, et les plateformes sont tenues de rendre compte annuellement de leurs actions visant à lutter contre la désinformation. Ce processus encourage l'autorégulation en permettant aux utilisateurs de signaler les contenus frauduleux

Plus récemment, Thierry Breton a annoncé que la plateforme X, anciennement Twitter, souhaite renoncer à ces engagements, notamment en raison du nombre croissant d'incidents de désinformation constatés sur ce réseau social. Toutefois, le commissaire européen souligne qu'il existe désormais un cadre législatif contraignant auquel toutes les plateformes sont soumises.

Depuis août 2023, pour les plus grandes plateformes numériques, il a été créé le Digital Service Act (DSA). La politique recherchée est de dire que ce qui est « illégal hors ligne est illégal en ligne », incluant la lutte contre la désinformation. Ce texte vise principalement à responsabiliser les plateformes pour que ces dernières mettent en place des actions concrètes contre la désinformation.

Ainsi les grandes sociétés du numérique doivent valoriser la vérification des faits en permettant une collaboration entre les utilisateurs et les fact-checkers. Les plateformes ont l'obligation de garantir une transparence en ligne notamment en permettant aux utilisateurs d'effectuer des réclamations et en expliquant la raison de la publication de certaines publicités.

Enfin, les entreprises du numérique doivent surveiller et analyser le contenu de manière à réagir efficacement et rapidement pour retirer les contenus frauduleux.



Contrairement au code de bonnes conduites, des sanctions sont prévues par le texte, notamment une amende pouvant aller jusqu'à 6% du chiffre d'affaires mondial de la société numérique. Cependant, l'action des plateformes numériques doit s'ajouter à celle des États, qui ont également la responsabilité d'intervenir par le biais de l'éducation pour sensibiliser à la menace de la désinformation.

Les États ont pour mission d'assurer que les citoyens possèdent les compétences nécessaires pour évaluer le contenu médiatique et distinguer l'information erronée de la vérité. Il est essentiel que les États favorisent le journalisme en garantissant le pluralisme et la liberté médiatique.

L'UE refuse de lutter contre la désinformation au détriment de ses libertés fondamentales, telles que la liberté d'expression ou d'opinion, qui sont cruciales pour le bon fonctionnement d'une société démocratique.●

Schweizer, Deutsche und Franzosen im Zwiespalt: Künstliche Intelligenz im Journalismus

Patrik Stacher - YES

In einer Ära zunehmender Digitalisierung spielt Künstliche Intelligenz (KI) eine immer bedeutendere Rolle, insbesondere im Journalismus. Doch wie bewerten die Bürger in der Schweiz, Deutschland und Frankreich die Integration von KI in die Medienlandschaft? Um diese Frage zu beantworten, wurden Meinungsumfragen in den drei Ländern durchgeführt, die interessante Einblicke in die verschiedenen Perspektiven bieten.

In der Schweiz zeigt sich eine ambivalente Haltung der Bürger gegenüber KI im Journalismus. Einerseits erkennen sie die Effizienzsteigerung und die Möglichkeit zur automatisierten Informationsverarbeitung an, andererseits äußern viele Bedenken hinsichtlich ethischer Fragestellungen und potenzieller Verzerrung von Nachrichten (BFS).

In Deutschland prägt eine gewisse Skepsis die Haltung der Bürger gegenüber KI im Journalismus. Die Befragten betonen die Notwendigkeit von journalistischer Integrität und menschlicher Expertise. KI wird als nützliches Werkzeug gesehen, jedoch wird vor einer zu starken Abhängigkeit gewarnt (Umfrage YouGov).



CREDIT : PEXELS

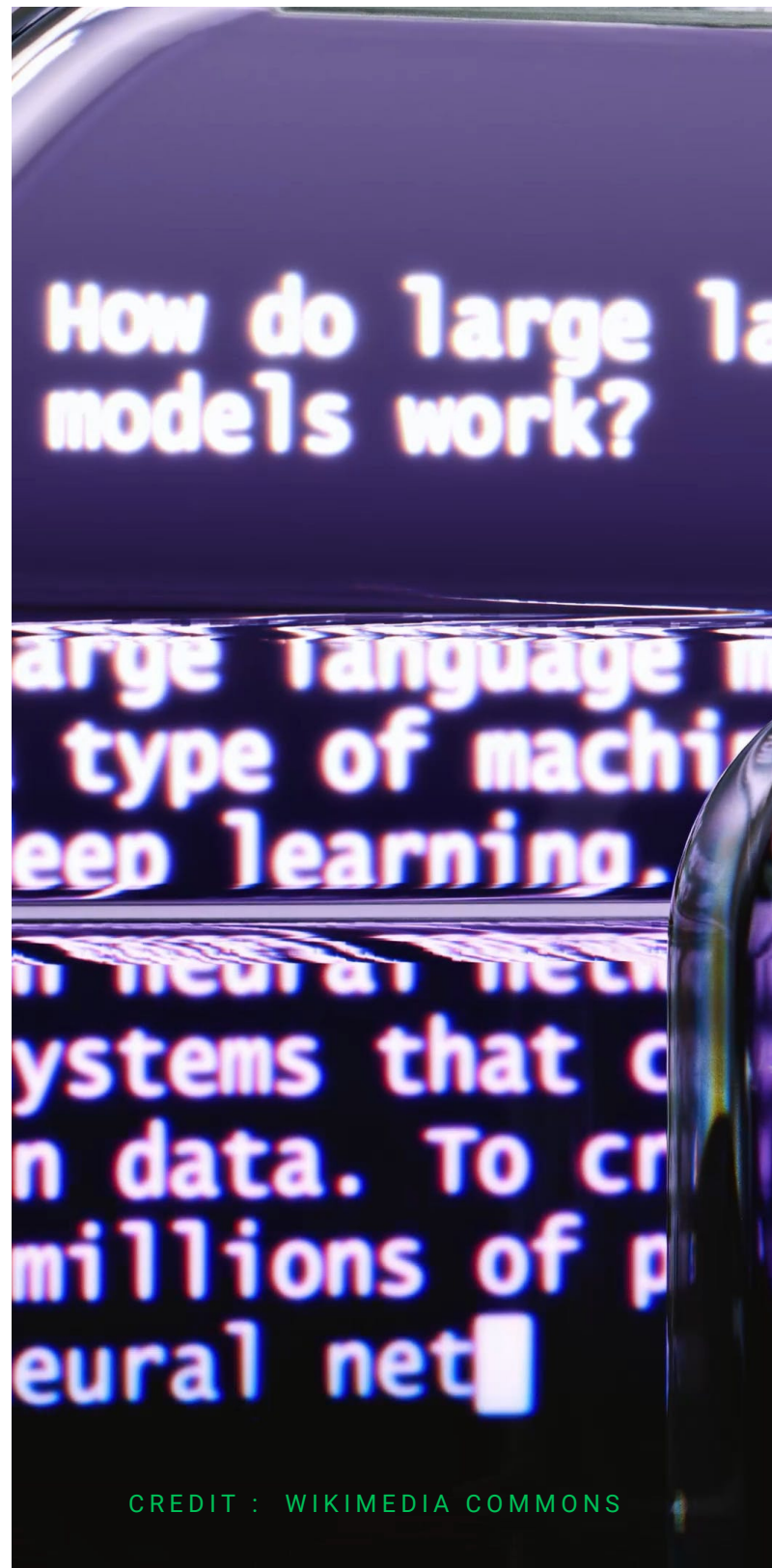
In Frankreich zeigt sich eine ähnliche Tendenz. Die Bürger schätzen die Potenziale von KI, befürchten jedoch eine mögliche Beeinträchtigung der redaktionellen Qualität und Vielfalt (IFOP).

Trotz kleineren regionaler Unterschiede in der Wahrnehmung von KI im Journalismus gibt es eine gewisse Skepsis in allen drei Ländern. Die Bürger betonen die Bedeutung von journalistischer Verantwortung und ethischem Handeln, während sie gleichzeitig die Potenziale von KI erkennen.

Die Debatte über KI im Journalismus wird zweifellos weitergehen, und die Meinungen werden sich mit technologischen Fortschritten und gesellschaftlichen Veränderungen weiterentwickeln. Es bleibt abzuwarten, wie die Medienbranche auf diese vielfältigen Ansichten reagieren wird, um eine ausgewogene Integration von KI und menschlicher Expertise zu gewährleisten.

In der Schweiz hat das Forschungsinstitut Öffentlichkeit und Gesellschaft (FÖG) empfohlen, branchenweite Standards für den Einsatz von KI im Journalismus zu entwickeln. Dies soll durch den Presserat oder Branchenverbände erfolgen, um das Vertrauen in den Journalismus zu stärken. Eine Mehrheit der Befragten spricht sich dafür aus, dass KI-Anbieter die Medien entschädigen müssen, wenn sie auf journalistische Werke zurückgreifen. Dies unterstützt die Forderung nach einem Leistungsschutzrecht für Medienhäuser.

Die Zukunft der Medienlandschaft und die Rolle von KI im Journalismus bleiben spannende Entwicklungen, die von der öffentlichen Debatte und der Regulierung beeinflusst werden. Es bleibt abzuwarten, wie sich die Standpunkte der Bürger und die Strategien der Medienunternehmen weiterentwickeln werden, um eine ausgewogene und verantwortungsbewusste Nutzung von KI zu gewährleisten. ●

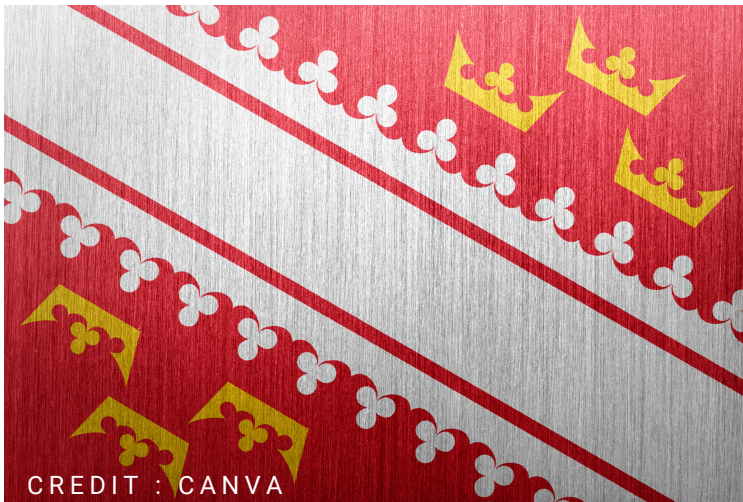


D'R ELSÄÄZER STANDPUNKT - LE POINT DE VUE ALSACIEN

Médias et dialectes alsaciens : les grands paradoxes

Théo Boucart - JE-Strasbourg

Les Entretiens de Strasbourg organisés du 01 au 03 décembre ont pour thématique la couverture des sujets européens dans les médias français, allemands, suisses et transfrontaliers. Un programme des plus alléchants, tant ces thématiques font l'objet de nombreux questionnements dans les opinions publiques. Toutefois, un autre aspect pourrait être évoqué : quel est le rôle des médias dialectophones en Alsace dans l'émergence d'une sphère publique trinationale dans le Rhin supérieur?



On ne compte plus les multiples initiatives sur la rive gauche du Rhin pour « sauver l'alsacien ». La Collectivité européenne d'Alsace, créée en 2021, s'en fait le héraut, par la voix de son Président Frédéric Bierry qui n'hésite pas à écrire quelques mots de dialecte (strasbourgeois, a priori) dans ses posts publiés sur les réseaux sociaux.

Cette politique semble compléter les actions de terrains des acteurs associatifs pour tenter de lutter contre un état de fait : la pratique des parlers

dialectaux en Alsace ne cesse de chuter. Selon les derniers sondages, un peu moins d'un Alsacien sur deux en aurait une connaissance. Si le chiffre peut faire pâlir d'envie les militants du breton, du basque, du catalan, et surtout de l'occitan ou du flamand occidental, il doit être nuancé dans la mesure où différents degrés de maîtrise, toute catégorie d'âge confondues de surcroît, sont représentés. En outre, la période du 2ème Reich (1871-1918) joue encore un rôle dans le décalage temporel avec la situation des langues dites régionales ailleurs en France. Il faut dire que les parlers dialectaux alsaciens sont confrontés à des obstacles que ces dernières n'ont pas. En premier lieu, son statut : les circulaires rectores (nécessaire pour comprendre l'enseignement des langues) mentionnent clairement à ce sujet « l'allemand standard et dialectal ». D'un point de vue linguistique, le lien est largement vrai.

En revanche, l'assertion pose plus de problème d'un point de vue sociolinguistique : hormis la période d'annexion allemande précitée, les parlers dialectaux alsaciens sont coupés de l'évolution de l'allemand depuis le milieu et la fin du XVIIIème siècle, avec une accélération à la Révolution française. Si bien qu'aujourd'hui, l'intercompréhension entre les deux codes est des plus délicates. L'auteur de ses lignes est un *Hergëllofener* parlant couramment l'allemand standard, mais ayant dû apprendre l'alsacien strasbourgeois pour se rendre compte de ces différences. Autrement dit, les services de l'Etat ne reconnaissent pas entièrement l'alsacien comme la langue « régionale » de l'Alsace.

En second lieu, quand le même auteur de ces lignes écrit « parlers dialectaux alsaciens », ce n'est pas pour faire des *Schnirichle* (fioritures). Il n'existe actuellement aucune norme officielle pour écrire et parler l'alsacien. Cela met de l'eau dans le moulin de celles et ceux qui pensent que « ce n'est pas une vraie langue ». Qu'on soit bien clair ici : si l'alsacien n'est pas une langue, alors qu'est-ce que c'est ? (La formule est de Pascale Erhart, directrice du département de dialectologie à l'Université de Strasbourg). Un dialecte est une langue, mais une langue n'est pas forcément un dialecte. En d'autres termes, les parlers dialectaux alsaciens sont marqués par la variation géographique et aucune variété, pas même la strasbourgeoise, ne semble à même de faire office de « norme ».

Le paradoxe de l'offre et de la demande médiatiques

Toute cela a naturellement une influence sur la production médiatique en dialectes alsaciens. Le début de cette production peut être datée du début du XXème siècle, dans le sillage, à l'époque allemande, du renouveau de la littérature dialectale comme marqueur identitaire distinct. Entre 1930 et 1939, le grand poète et artiste Gustave Stoskopf animait des soirées radiophoniques alsaciennes en soirée.

La production s'est accrue à partir des années 1980, à la faveur de l'espoir permis dans un premier temps par l'élection de François Mitterrand.



De nombreuses émissions de télévision, comme *Heissi Ise*, ont émergé (on peut y retrouver sur Youtube une interview assez fascinante de Tomi Ungerer par Germain Muller). Si de très nombreuses émissions ont disparu depuis, on retrouve encore aujourd'hui des émissions télévisées comme *Sünndi's Kàter* ou encore *Rundum*. Du côté de la radio, *France Bleu Elsass* diffuse de nombreux programmes en alsaciens (les plus motivés pourront se lever à 6h28 pour suivre la matinale).

On peut voir ici un premier paradoxe, la production dialectale est réelle, mais s'adresse à une dialectophonie de plus en plus âgée et restreinte.

Diglossie alsacien-allemand

La presse écrite est confrontée à une situation bien particulière : la diglossie entre une production orale susmentionnée en dialecte, et une production écrite en allemand standard. Si le concept de diglossie est bien connu des Suisses alémaniques qui écrivent largement en allemand standard et s'expriment à l'oral dans leurs dialectes haut-alémaniques, la diglossie a disparu en Alsace : quasiment plus personne ne s'exprime quotidiennement en alsacien et n'écrit en allemand standard.

Pourtant, la presse écrite régionale est bilingue français-allemand, lorsqu'elle n'est pas unilingue français. Les derniers suppléments bilingues des *Dernières Nouvelles d'Alsace* et de *l'Alsace* ayant disparu au cours des années 2010, le supplément *Rheinblick* fait désormais office de publication en allemand à vocation transfrontalière, de même que le désormais peu diffusé *Ami Hebdo*. Certaines publications associatives très confidentielles, comme *Heimetsproch ùn Tradition*, publient toutefois en français-alsacien.

Un deuxième paradoxe est ici mis en exergue : beaucoup de gens veulent le maintien de l'alsacien, mais son absence dans les grands médias écrits peut être un obstacle à sa diffusion.

Une question idéologique

Une dernière chose avant de vous laisser à vos réflexions, chers lecteurs. Puisqu'il était question en début de propos de variation géographique, il faut mentionner sa politisation (dans une certaine mesure) entre les tenants d'une variété ou d'une autre. Pour faire très simple, il existe deux grands ensembles dialectaux en Alsace : le bas-alémanique au Nord et le haut-alémanique au Sud. Pour faire encore plus simple, ces ensembles dialectaux se caractérisent notamment par la plus grande présence du « e » ou du « a » (pensez un instant aux querelles de clocher entre le « Mänele » et le « Manala »).

Ces différences peuvent être facteur d'enrichissements quand les différentes variétés sont présentes au sein d'un même média, mais peuvent empêcher aussi la convergence (si tant est qu'elle soit souhaitée ?) des parlers dialectaux pour utiliser une norme commune (et non unique !) diffusable à plus grand échelle dans les médias. ●



Das Oberrheingebiet braucht ein grenzüberschreitendes Medium

Alana Rainone - YES

.Die Ergebnisse von der Europäischen Bewegung Schweiz beauftragten Europa-Studie im Jahr 2022 durch das gfs.bern zeigen, dass die Bewertung der EU durch die Schweizer Stimmberechtigten weiterhin kritisch ausfällt.

So beurteilt eine knappe Mehrheit von 51 Prozent die Leistung der EU als eher schlecht bis sehr schlecht; 65 % der Befragten äussern sich eher oder bestimmt gegen einen EU-Beitritt; eine Abstimmung zur Verhandlungsaufnahme zum EU-Beitritt würde aktuell an der Urne eindeutig von Schweizer Stimmberechtigten versenkt werden (73 % eher/bestimmt dagegen).

Diese Ergebnisse lösen bei mir ein unangenehmes Gefühl aus und ich frage mich, was wohl Gründe sind für diese EU-Skepsis der Schweizer:innen?

Als ehemalige Studentin der Medien- und Kommunikationswissenschaften weiss ich, dass Massenmedien gemäss der Medienwirkungsforschung häufig bestimmen, worüber wir in unserem Alltag nachdenken. Die Betonung oder das Weglassen bestimmter Aspekte eines Themas hat einen Einfluss darauf, wie wir Leser:innen das Thema deuten.

Für mich liegt es daher auf der Hand, dass die Ergebnisse dieser Studie auf die Art und Weise, wie Schweizer Medien über die EU berichten, zurückzuführen sind.

Dies macht auch Sinn, denn viele Schweizer Medien berichten *aus* der Schweiz über die EU. Da die Schweiz kein Mitglied der EU ist, nehmen viele Medienschaffende in der Schweiz automatisch eine Perspektive *von aussen* ein. Berichterstattungen über die EU sind wohlmöglich distanzierter. Häufig nehme ich eine gewisse Schweizer Arroganz wahr - der lachende Dritte (obwohl wohlgemerkt die Schweiz sehr von der EU profitiert). Im Sinne von: *Wir* die Schweiz gegen *die anderen* die EU. Dies führt zu einer einseitigen Perspektive.

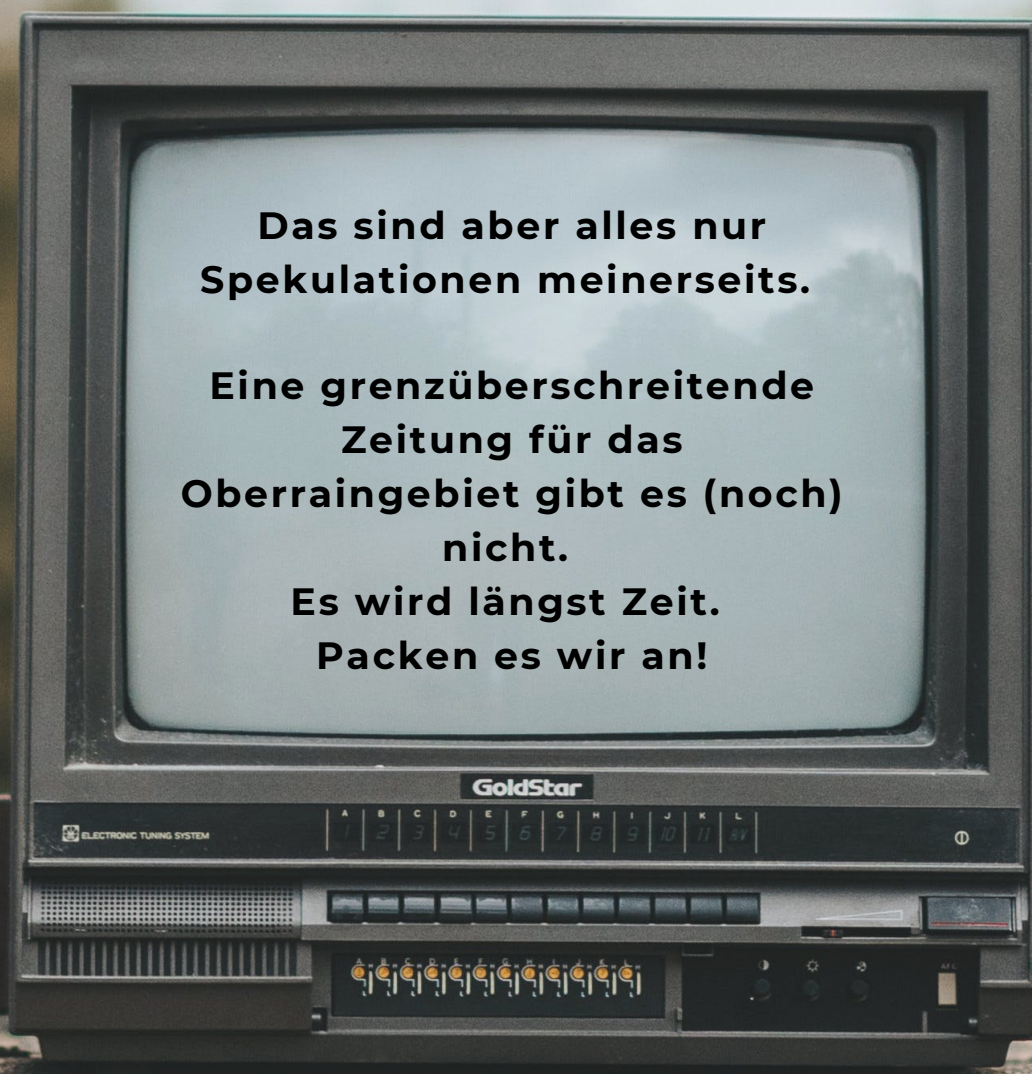
Was fehlt, ist eine umfassende europäische Medienöffentlichkeit, und was die Schweiz betrifft, ein grenzüberschreitendes Medium. Eine europäische Medienöffentlichkeit würde vermutlich helfen, ein gesamteuropäisches Gemeinschaftsgefühl, ein Wir-Gefühl, zu erzeugen.

Grenzüberschreitende Medien würden zu mehr Kooperation zwischen den Ländern führen, gleichzeitig liessen sich Vorurteile abbauen und einseitige Perspektiven überwinden.

**Das sind aber alles nur
Spekulationen meinerseits.**

**Eine grenzüberschreitende
Zeitung für das
Oberraingebiet gibt es (noch)
nicht.**

**Es wird längst Zeit.
Packen es wir an!**



Allemagne : un état des lieux du pluralisme médiatique

Elise Brucher - JE-Strasbourg

L'Allemagne est plutôt bon élève s'agissant de l'indépendance, de la liberté et du pluralisme de ses médias. En effet, elle se classe 21ème (sur 180) au classement de Reporters sans frontières. Les enseignements tirés du tragique passé national-socialiste du pays ainsi que l'organisation fédérale du territoire assurent désormais la diffusion d'opinions diversifiées et un environnement favorable aux journalistes.

Un pluralisme médiatique consacré par la constitution

Le gouvernement garde un souvenir douloureux du monopole de la presse sévissant durant la République de Weimar et ayant conduit à installer Hitler au pouvoir. En 1933, celui-ci abolit la liberté de la presse et prend le contrôle total des médias.

En 1945, il en découle le « tabou Hugenberg », une loi non écrite interdisant à tout capital industriel d'investir dans les médias. A ce propos, la France est loin du compte. La liberté d'opinion et l'indépendance de la presse sont protégées par la constitution allemande. La loi fondamentale dispose aujourd'hui en son article 5 : « [...] La liberté de la presse et la liberté d'informer par la radio, la télévision et le cinéma sont garanties. Il n'y a pas de censure. ». La presse est considérée comme le « quatrième pouvoir » d'une société démocratique, aux côtés des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Elle fait officieusement office de contre-pouvoir et est investie d'une mission de contrôle vis-à-vis de la politique, de la société, ainsi que vis-à-vis d'elle-même.



Le contrôle de concentration des médias en Allemagne

La loi fondamentale règle le partage des compétences entre l'État fédéral (Bund) et les États fédérés (Länder). Les sujets relatifs à la diffusion radiophonique ou télévisée sont de la compétence des Länder. Presque chaque Land possède sa propre autorité de régulation en matière de médias. Au sein de commissions centrales, elles veillent ensemble à l'octroi de licences, au contrôle notamment des exigences de diversité des points de vue des diffuseurs privés à échelle nationale et à la concentration des médias. Ainsi, si les systèmes de diffusion publics sont organisés de sorte à assurer la diversité des opinions, la supervision des systèmes de diffusion privés est assurée par les autorités régulatrices. L'autorité de la concurrence est également compétente en matière de contrôle des concentrations dans le secteur des médias. Ce contrôle n'intervient toutefois que dans le cadre de fusions concernant des entreprises d'un certain poids. Ces autorités sont indépendantes et leurs décisions peuvent faire l'objet d'un recours devant un tribunal.

La législation allemande vise à répondre à un seul objectif : empêcher les entreprises médiatiques d'exercer un impact prédominant sur l'opinion publique et garantir la diversité des opinions dans les médias audiovisuels. Les règles relatives à la propriété des médias audiovisuels en Allemagne sont prévues dans l'accord entre les *Länder* et les médias (*Medienstaatsvertrag*). L'article 60 de cet accord prévoit plusieurs séries de règles, parmi lesquelles :

- Aucune entreprise ne peut contrôler plus de 30% des audiences télévisuelles. Ce pourcentage est abaissé à 25% pour les entreprises ayant une position dominante sur un marché lié aux médias ou si l'évaluation globale de ses activités à la télévision ou sur les marchés médiatiques montre que l'influence sur l'opinion ainsi obtenue est équivalente à celle d'une entreprise détenant 30 % de parts d'audience à la télévision. En France, ce seuil est de 49%.
- Lorsqu'une entreprise de médias détenant une chaîne généraliste ou spécialisée, notamment une chaîne d'information, détient en moyenne annuelle avec cette chaîne une part d'audience de 10 %, elle doit, dans un délai de six mois suivant le constat et la notification par l'autorité régulatrice, accorder un temps d'antenne à des tiers indépendants.
- Obligation d'informer l'autorité de régulation en cas de modification de la structure de propriété.

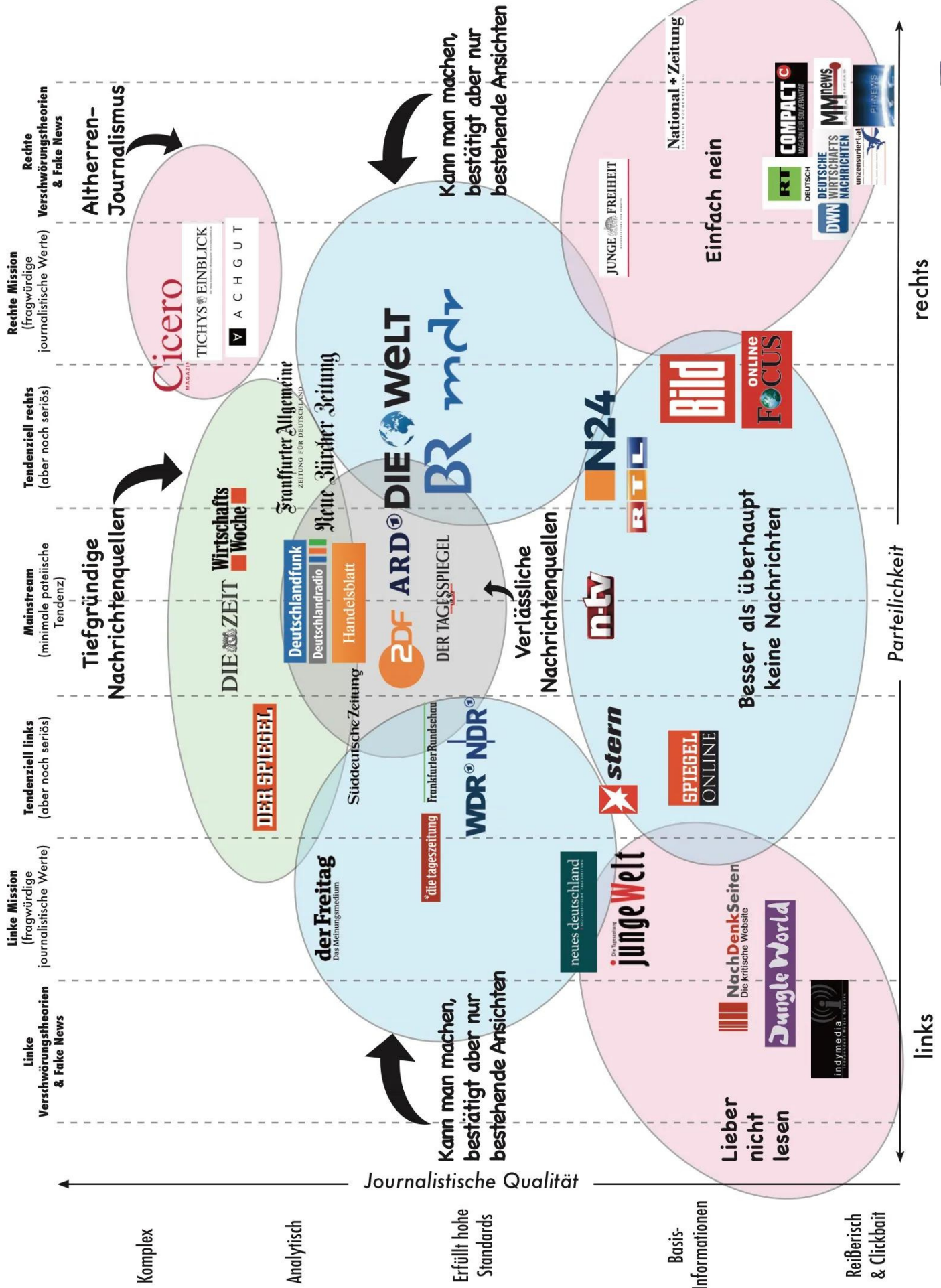


Menaces de l'extrême droite

Les médias allemands entretiennent une longue tradition qui consiste à critiquer à la fois le gouvernement et l'opposition, la plupart des journaux ayant une ligne éditoriale proche d'un des camps politiques. Toutefois des menaces pèsent sur ce modèle de pluralité. Reporters sans frontières regrette notamment une hausse des violences physiques et des agressions verbales à l'égard des journalistes. Si le rôle des médias en tant que pilier de la démocratie est largement accepté au sein de la classe politique, l'extrême droite ne tolère que la diffusion de ses propres opinions.

Ainsi, le parti d'extrême droite AfD souhaite mettre fin au *Medienstaatsvertrag* et supprimer le service public de l'audiovisuel arguant que l'information serait erronée et détournée, accusant les médias publics de faire de "la propagande et de l'endoctrinement". ●





Disclaimer: Vanessa Otter (<https://www.facebook.com/vanessa.otter.9619/posts/1015500638562062>) hat vor der US-Wahl die amerikanische Medienlandschaft in eine Graphik gepackt. Das hat uns inspiriert, einen Ordnung-Versuch für die deutsche Medienlandschaft zu wagen. Die Übersicht ist eine Diskussionsgrundlage, beruht auf persönlichen Einschätzungen und ist natürlich nicht abschließend (ja, die großen Regionalzeitungen fehlen...). Wir freuen uns auf konstruktives Feedback!

Sonntag, 9. Juni 2024

Europawahlen

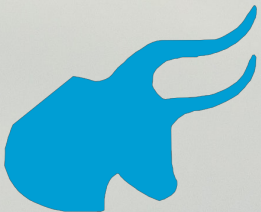
Dimanche 9 juin 2024

Elections européennes



Et pour rester informé sur l'actualité européenne, n'hésitez pas à suivre, sur Instagram, Le Taurillon:

taurillon_eu



Und um über die aktuellen Ereignisse in Europa auf dem Laufenden zu bleiben, können Sie Treffpunkteuropa auf Instagram folgen:

treffpunkteuropa

**GRENZENLOS - LE MAGAZINE
TRANSFRONTALIER, C'EST UN MAGAZINE
ASSOCIATIF ET GRATUIT SUR TOUT CE QUI
TOUCHE AU TRANSFRONTALIER DANS LE RHIN
SUPÉRIEUR ! PRODUIT PAR LES JEUNES
EUROPÉENS - STRASBOURG, LES JEF BADEN-
WÜRTTEMBERG ET LES YOUNG EUROPEAN
SWISS, NOTRE JOURNAL A VOCATION À FAIRE
DÉCOUVRIR AUX CITOYENS DE NOTRE RÉGION
TRINATIONALE ET D'AU-DELÀ LES GRANDS
ENJEUX DE LA COOPÉRATION
TRANSFRONTALIÈRE. POUR CE NUMÉRO, NOUS
POUVONS COMPTER SUR LE SOUTIEN DU CROUS
ET SUR CELUI DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOUR.**

* * *

**GRENZENLOS - LE MAGAZINE
TRANSFRONTALIER IST EIN VON DEN JEUNES
EUROPÉENS - STRASBOURG, JEF BADEN-
WÜRTTEMBERG UND YOUNG EUROPEAN SWISS
GEGRÜNDETES, EHRENAMTLICHES UND
KOSTENLOSES MAGAZIN ÜBER DIE
GRENZÜBERSCHREITENDE ZUSAMMENARBEIT
AM OBERRHEIN! ZIEL IST ES, DEN
BÜRGER*INNEN AM OBERRHEIN UND IN
ANDEREN REGIONEN DIE
GRENZÜBERSCHREITENDEN THEMEN
NAHEZUBRINGEN. FÜR DIESE AUSGABE
BEDANKEN WIR UNS BEI DEM CROUS VON DER
UNIVERSITÄT STRASSBURG UND DER
UNIVERSITÄT STRASSBURG.**

